

VIII.—COMITE PERMANENT DES DIVERS BILLS PRIVÉS.—*Continuation.**Bills renvoyés.*—Continuation.

- No. 169. Pour diviser le township de Chester en deux municipalités distinctes.
- No. 171. Pour établir de plus amples dispositions pour l'incorporation de la ville de St. Jean.
- No. 173. Pour amender l'acte des municipalités et des chemins du Bas-Canada de 1855, ainsi que les lois amendant l'acte susdit (de manière à diviser le comté de Charlevoix en trois municipalités.)
- No. 183. Pour pourvoir au choix d'un chef-lieu pour le comté de Bruce.
- No. 190. Pour incorporer l'hôpital général du district des Trois-Rivières.
- No. 201. Pour amender la charte du collège Victoria.
- No. 138. Pour incorporer le village de Streetsville (renvoyé de nouveau au comité pour être ré-consideré.)
- No. 212. Pour incorporer le village de Pembroke, dans le comté de Renfrew.
- No. 211. Pour légaliser un règlement (No. 18) du village d'Ingersoll, à l'effet de prélever une certaine somme d'argent y mentionnée.
- No. 204. Pour remédier à certaines irrégularités des rôles de cotisation de la ville de Windsor, dans le comté d'Essex.
- No. 216. Pour incorporer le village d'Arthabaskaville, dans le comté d'Arthabaska.
- No. 194. Pour abroger l'acte 18 Vict., ch. 172, confirmant un certain arpentage dans le township d'Hamilton.
- No. 54. Pour amender l' " Acte des municipalités et des chemins du Bas-Canada de 1855 " et pour ériger St. Lambert en une municipalité séparée.
- No. 191. Pour amender et refondre les actes qui constituent la charte de la banque de Québec, et pour d'autres fins.
- No. 196. Pour amender les actes incorporant la cité de Montréal.—*Pétitions en faveur référées* : De T. Lyman et autres, de la cité de Montréal,—et de Louis Lamontagne et autres, de la cité de Montréal.—*Pétition contre référée* : De William Molson et autres, de la cité de Montréal.
- No. 247. Pour venir en aide à certains étudiants en droit dans le Bas-Canada.
- No. 236. Pour incorporer la société St. André de Montréal.
- No. 233. Pour modifier l'acte d'incorporation de la compagnie canadienne de navigation à vapeur de l'intérieur.
- No. 102. Pour remettre en vigueur ou amender l'acte pour régler la commune de l'île du Pads, dans le comté de Berthier.
- No. 213. Pour changer les limites de la ville de Collingwood.